

# Performance des grands groupes bancaires français au 30 juin 2017

**Remarque liminaire :** Comme indiqué à la fin de ce document (« Méthodologie de l'analyse »), l'objectif de cette publication est de présenter, sur la base des communiqués trimestriels et des slides investisseurs publiés, les principaux indicateurs de performance des quatre grands groupes bancaires français (BNP Paribas, Société Générale, BPCE, Crédit Agricole) et d'apporter des commentaires sur les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

## Indicateurs clés pour les 4 grands groupes bancaires français au 30/06/2017

Un léger recul des résultats et des revenus

### PRODUIT NET BANCAIRE

30/06/2016	30/06/2017
63,1 Mds €	62,1 Mds €

-1,6%

Dégradation du coefficient d'exploitation moyen de 3,7%



70%

### RESULTAT NET

30/06/2016	30/06/2017
11,9 Mds €	11,5 Mds €

-3,8%

Bonne maîtrise des risques  
Coût du risque en baisse



-34%

Poursuite du renforcement des bilans

### RATIO DE CET 1

31/12/2016	30/06/2017
12,9%	13,2%

### RESERVES DE LIQUIDITE SOLIDES

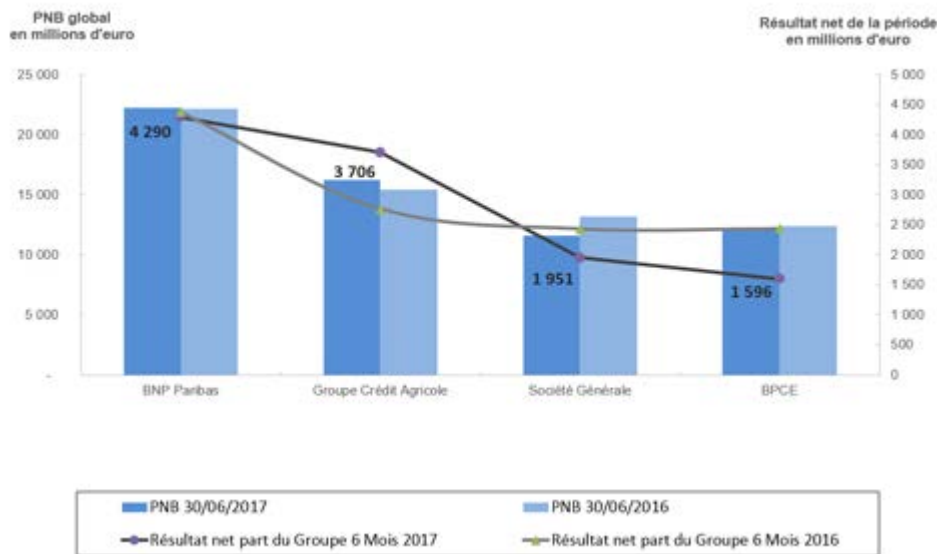
31/12/2016	30/06/2017
950 Mds €	968 Mds €

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2017

Malgré un recul des revenus (-1,6%) et des résultats (-3,8%), notamment imputable à une base 2016 marquée par l'opération VISA qui avait permis à l'ensemble des groupes de comptabiliser un produit exceptionnel estimé à plus de 2,5 milliards d'euro au 30 juin 2016, le semestre se caractérise par une performance opérationnelle solide de l'ensemble des métiers, dans un environnement économique et financier encore contrasté.

En effet, le niveau cumulé des revenus (62,1 milliards d'euro) et des résultats nets (11,5 milliards d'euro), reflète à la fois une meilleure activité économique dans les marchés cibles et la pertinence du modèle diversifié et intégré de banque universelle qui favorise les ventes croisées entre les métiers spécialisés et les banques de proximité.

Produits Nets Bancaires et Résultats Nets au 30/06/2017



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2017

### Répartition des revenus par activités

Bien que tous les groupes communiquent sur l'impact défavorable des taux bas sur leur marge d'intérêt, ils confirment tous la résilience de leurs activités de banque de détail, à la fois en France et dans les réseaux internationaux : plus des deux-tiers des revenus sont en effet générés par les réseaux bancaires et les métiers de financements spécialisés de la banque de détail.

Ventilation du PNB au 30 juin 2017



Ventilation du PNB au 30 juin 2016



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2017

### Éléments non-opérationnels et non récurrents

La réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre et la DVA continuent d'impacter le produit net bancaire, avec une communication qui diffère selon les établissements.

- BNP Paribas : charge globale de 207 millions d'euro intégrant à la fois le spread émetteur et la DVA.
- Société Générale : charges comptabilisés à la fois sur la réévaluation de la dette (- 199 millions d'euro) et la DVA (- 6 millions d'euro).
- Crédit Agricole SA : charges comptabilisées également à la fois sur la réévaluation de la dette (- 118 millions d'euro) et la DVA (- 61 millions d'euro).
- BPCE : produit de 23 millions d'euro comptabilisé chez Natixis au titre de la DVA.

Outre ces deux facteurs systématiquement retraités dans l'analyse des résultats, tous les

groupes rappellent que la base de comparaison 2016 était impactée par la plus-value de cession exceptionnelle des titres Visa Europe pour un montant cumulé total de 2,5 milliards d'euro.

Enfin, si les comptes des groupes BNP Paribas et Crédit Agricole SA comptabilisent des plus-values sur les cessions des titres Shinhan et Euronext (BNP Paribas) et CARE (filiale de réassurance de Crédit Agricole Assurances) pour des montants qui s'élèvent respectivement à 233 millions d'euro et 30 millions d'euro, le groupe Société Générale fait état de l'accord transactionnel conclu avec la LIA (Libyan Investment Authority) qui solde le litige civil relatif à des opérations commerciales remontant à 2007, et impacte ses revenus à hauteur de - 963 millions d'euro.

### **Une forte résilience de la banque de détail dans un environnement contraignant**

A 41,3 milliards d'euro, les activités de la banque de détail parviennent à stabiliser leurs revenus, confirmant ainsi la dynamique commerciale observée au début de l'année. En effet, alors que la marge d'intérêt recule sous l'effet des renégociations de prêts immobiliers et du réinvestissement des dépôts à un taux plus faible, les commissions progressent, grâce au dynamisme des activités de courtage et de l'assurance vie, en particulier sur les contrats en unités de comptes.

Dans ce contexte de transition progressive vers un modèle générateur de commissions, le métier intensifie les actions commerciales au service de ses clients.

Ainsi, le groupe BNP Paribas communique à la fois sur la finalisation de l'acquisition du compte-Nikel dont l'achat avait déjà été annoncé au 1er trimestre, et sur le lancement d'une solution de paiement mobile (Lyf pay), qui regroupe des services de paiement, des programmes de fidélité et des offres de réduction. Cette nouvelle application à forte valeur ajoutée est réalisée en partenariat avec le Crédit Mutuel et des acteurs de la distribution (Carrefour, Auchan et Total).

Le groupe annonce également la simplification à venir de l'organisation de son réseau, avec un passage progressif de quatre à trois niveaux de pilotage des agences en 2018, dans l'objectif d'optimiser les coûts, les circuits de décision et la satisfaction des clients.

De son côté, Natixis a annoncé la signature d'un accord portant sur l'acquisition de 50,04% du capital de Dalenys, cette acquisition renforçant la présence de Natixis dans les solutions de paiement à destination des e-commerçants. Il convient de noter que cette acquisition représente une étape importante pour Natixis Payment Solutions (NPS) qui lui permettra de renforcer sa position sur le marché français dans un contexte de forte concurrence et d'élargir sa présence commerciale en Europe.

Par ailleurs, si LCL confirme sa stratégie de recentrage avec des négociations exclusives pour la cession de la Banque Thémis, spécialisée dans la fourniture de services bancaires pour les entreprises en difficulté et les procédures collectives ou amiables, le groupe Crédit Agricole annonce la signature avec CNP Assurances d'un protocole d'accord sur l'assurance emprunteur pour le réseau des caisses régionales. Cette signature fait suite à l'annonce par le groupe de sa décision d'internaliser les contrats d'assurance des caisses régionales au sein de sa filiale Crédit Agricole Assurances. CNP Assurances continuera néanmoins de co-assurer le portefeuille de contrats existants à hauteur de 50% jusqu'à son extinction, la reprise par Crédit Agricole Assurances des affaires nouvelles devant se faire progressivement entre septembre 2017 et avril 2018.

Enfin, le groupe Société Générale met en avant sa stratégie de bancarisation permettant de gagner de nouvelles parts de marché avec une progression du nombre de clients sur un an (+ 248 000).

L'activité commerciale se traduit également par une bonne dynamique des dépôts, en progression de 7,9% par rapport au 1er semestre 2016, tirée notamment par les dépôts à vue, et une progression des encours de crédits (+5,7%), avec une croissance soutenue des crédits aux particuliers et aux entreprises.

A l'international, le groupe Crédit Agricole met en avant le développement de sa «

Banque de Proximité en Italie » qui se fait à un rythme supérieur au marché local, à la fois au niveau des crédits à l'habitat et des crédits aux grandes entreprises, et au niveau des encours de collecte hors bilan qui affichent une progression significative (plus de 10%), notamment grâce à une collecte brute en assurance vie et OPCVM

Par ailleurs, si le groupe BNP Paribas communique sur la dynamique commerciale et le développement de la banque digitale de BancWest qui compte 385 000 utilisateurs de ses services en ligne, le groupe Société Générale met l'accent sur le renforcement de sa franchise en Roumanie et sur le développement de son activité sur le segment des particuliers en Russie.

Enfin, les stratégies de développement ou de recentrage sont plus ou moins marquées selon les établissements. En effet, alors que BNP Paribas annonce l'acquisition en Suède de SevenDay Finans AB, acteur spécialisé du crédit à la consommation qui compte 70 000 clients, le groupe Société Générale fait, quant à lui, état de la cession de sa filiale en Croatie, Splitska Banka, conclue le 2 mai 2017.

## Une progression confirmée dans la banque de grande clientèle

Après un début d'année porteur, l'environnement de marché a été plus contrasté au deuxième trimestre avec un fort attentisme de la part des investisseurs, en lien avec une volatilité toujours plus réduite et par un affaiblissement du dollar.

Malgré ce contexte moins favorable, le métier affiche des revenus en hausse, à 15,5 milliards d'euro, soit une progression de 8,8% sur la période (+ 1,2 milliard d'euro).

Tous les groupes soulignent la croissance des revenus générés par leurs activités de marché avec une reprise sensible de l'activité de clientèle par rapport à un contexte de marché très difficile en début d'année 2016.

Ainsi, dans des marchés toujours haussiers, l'appétit des investisseurs pour les produits structurés se confirme, avec notamment une demande soutenue en Europe qui se traduit par une activité en hausse du métier Actions dans l'ensemble des groupes. Le groupe Société Générale fait état de revenus au plus haut depuis le premier semestre 2015.

Par ailleurs, malgré le recul observé dans les produits de flux, notamment sur les Taux, impactés par la faible volatilité et par une moindre activité primaire sur les marchés, les activités Taux, Crédit, Changes et Matières Premières enregistrent des performances solides, grâce à une progression marquée du crédit et des émissions obligataires.

Les revenus des métiers de financement traduisent des situations contrastées selon les établissements : en progression chez BNP Paribas, Natixis et au Crédit Agricole, ils sont en repli dans le groupe Société Générale qui impute ce recul à son pôle Ressources Naturelles, pénalisé par un marché des matières premières particulièrement peu actif et par des volumes d'origination inférieurs à l'an dernier.

La progression des financements structurés chez Natixis a été essentiellement portée par les segments Real Estate Finance et Aviation, Export & Infrastructure, celle du groupe BNP Paribas s'explique par les bonnes performances des zones EMEA, Asie-pacifique et une stabilité dans la zone Amériques.

Par ailleurs, tout en communiquant sur la progression de ses financements dans les transports aérien et ferroviaire, le groupe Crédit Agricole met en avant sa politique de distribution de risque Distribute to Originate, en affichant le taux de syndication primaire moyen sur les 12 derniers mois à hauteur de 37% - 10 points de plus qu'en 2013, année de démarrage de cette politique.

Enfin, les groupes BNP Paribas et Société Générale font état des bonnes performances du métier « Titres » en lien avec la hausse des volumes et l'effet des nouveaux mandats. En particulier, le groupe BNP Paribas communique sur le gain d'un nouveau mandat significatif sur le 2ème trimestre métier : mandat de dépositaire global pour l'Asian Infrastructure Investment Bank, représentant 18 milliard d'euros d'actifs en conservation.

## Une progression régulière des revenus dans les métiers de l'épargne

A 6,2 milliards d'euro, les revenus des métiers de l'épargne confirment la tendance observée depuis quelques trimestres et s'inscrivent en progression de 5% (+ 302 millions d'euro par rapport au 1er semestre 2016), malgré des effets de change négatifs en lien avec l'appréciation de l'euro.

Bien que les actifs sous gestion aient progressé dans l'ensemble des groupes, les stratégies adoptées pour développer cette ligne de métier diffèrent d'un groupe à l'autre.

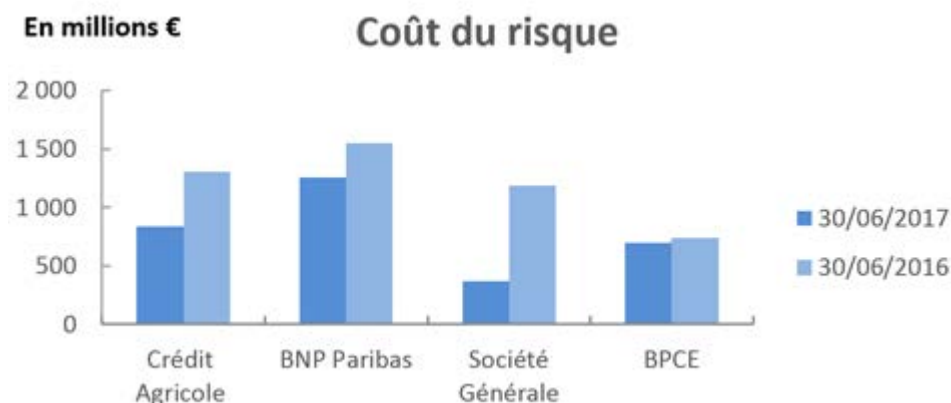
Ainsi, le groupe BNP Paribas annonce l'adoption de la marque unique BNP Paribas Asset Management et la création d'une équipe de gestion spécialisée en « dette privée et actifs réels » (notamment infrastructure et immobilier).

Dans le groupe BPCE, le semestre est à la fois marqué par le dynamisme des stratégies alternatives développées en Europe (DNCA, H2O et Mirova), et par les efforts de diversification sur les produits taux et actions aux Etats-Unis (Loomis Sayles). Le groupe Société Générale met lui en avant les bons résultats générés en France par sa gestion d'actifs.

Enfin, le groupe Crédit Agricole communique sur la finalisation de l'acquisition de Pioneer Investments par Amundi en date du 3 juillet, précisant que des coûts d'intégration ont déjà été comptabilisés au premier semestre (32 millions d'euro), et que la consolidation de Pioneer commencera à compter du troisième trimestre 2017. Le groupe rappelle par ailleurs avoir vendu une partie de ses droits préférentiels de souscription dans le cadre de l'augmentation de capital de 1,4 milliard d'euro réalisée par Amundi en mars 2017 pour financer cette acquisition (participation portée à 70%, contre 75,7% avant l'opération).

### Un coût du risque en amélioration

Au 30 juin 2017, l'analyse des évolutions du coût du risque traduit une baisse généralisée pour tous les établissements : BPCE (-6%), BNP Paribas (-19%), Crédit Agricole (-36%) et Société Générale (-69%)..



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2017

Le groupe Société Générale attribue la forte baisse de son coût du risque (-69%) à la reprise de la provision pour litiges de 750 millions d'euro constituée pour couvrir l'impact du règlement de l'accord transactionnel avec la Libyan Investment Authority (litige civil relatif à des opérations commerciales remontant à 2007).

Par ailleurs, grâce à des reprises de provisions significatives liées à des cessions d'actifs dans la banque de grande clientèle, et une baisse des dotations comptabilisées dans les caisses régionales (par rapport à une base élevée en 2016), le groupe Crédit Agricole diminue son coût du risque de 36% sur le 1er semestre.

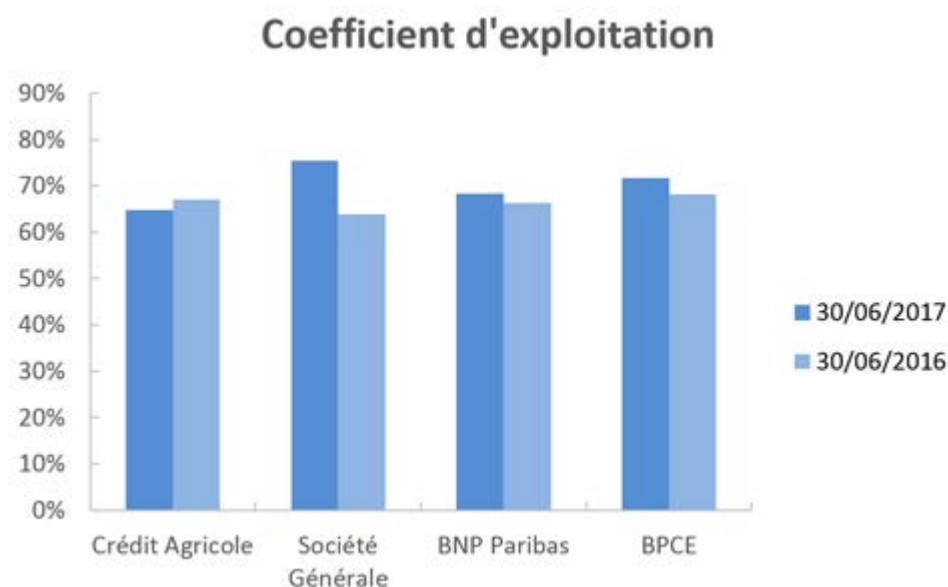
Le groupe BNP Paribas présente également une amélioration de son coût du risque qu'il explique par la bonne maîtrise du risque à l'origination, l'environnement de taux bas et la poursuite de l'amélioration de la situation en Italie à la suite de son repositionnement sur de meilleures clientèles d'entreprises.

Enfin, la baisse observée dans le groupe BPCE est essentiellement attribuable à un effet

de base chez Natixis, lié à l'enregistrement au premier semestre 2016 de provisions complémentaires sur le secteur Pétrole & gaz.

### Une rentabilité moyenne dégradée

Malgré la mise en œuvre des plans d'efficacité opérationnelle, le coefficient d'exploitation moyen se dégrade de 4% par rapport au 30 juin 2016, conséquence directe de la baisse des revenus et de la progression des charges d'exploitation en lien avec les investissements de la période..



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2017

A l'exception du groupe Crédit Agricole qui bénéficie d'un effet de base favorable permettant d'améliorer sa rentabilité opérationnelle de 2,2% (comptabilisation au 2ème trimestre 2016 d'une provision pour optimisation du réseau de LCL), celle-ci se dégrade dans les 3 autres groupes : Société Générale (11%), BPCE (4%) et Paribas (2%).

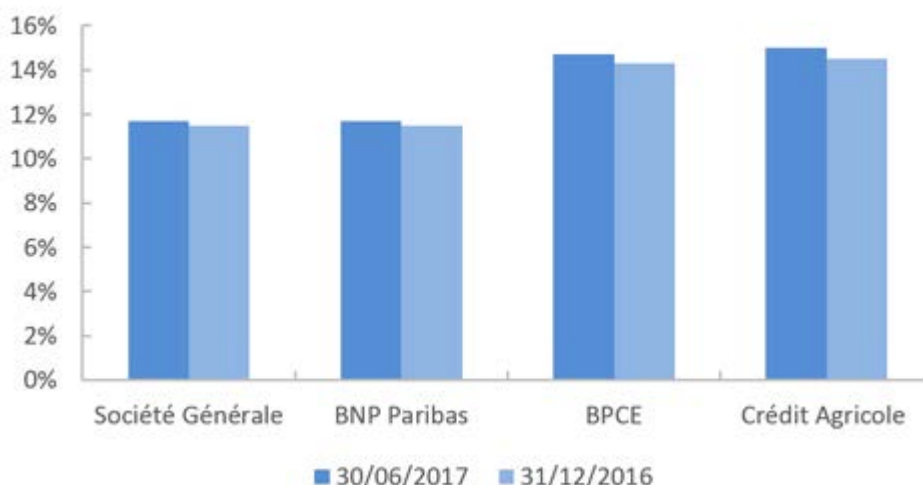
Ainsi, alors que le groupe BPCE explique la progression de ses frais de gestion par le développement soutenu des activités de Natixis (Banque de Grande Clientèle et Epargne), le groupe BNP Paribas attribue cette hausse à l'impact exceptionnel des coûts de restructuration de ses acquisitions (LaSer, Bank BGZ, DAB Bank et GE LLD ) et des coûts de transformation des métiers dont le montant reste encore limité ce semestre du fait du lancement progressif des programmes du plan de transformation 2020.

Par ailleurs, la rentabilité opérationnelle du groupe Société Générale est pénalisée par un effet double cumulant à la fois la baisse de ses revenus (accord avec la LIA) et une augmentation de ses charges générales, reflétant l'accélération des investissements réalisés dans la transformation de la banque de détail en France et l'accompagnement de la croissance de ses réseaux internationaux.

### Un renforcement continu des fonds propres

L'augmentation des ratios de Common Equity Tier 1 (CET1) illustre la solide génération de capital pour l'ensemble des groupes et souligne leur capacité à gérer leur bilan en respectant les obligations réglementaires. En effet, le ratio de CET 1 est de nouveau renforcé pour tous les établissements, celui-ci passant en moyenne de 12,9% au 31 décembre 2016 à 13,3% au 30 juin 2017, soit une progression de 0,4% sur 6 mois.

## Ratio de CET 1



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2017

L'augmentation du ratio de CET1 reflète la génération continue de Common Equity Tier 1 liée à la mise en réserve du résultat et aux émissions de parts sociales (BPCE), confirmant la solidité des bilans, avec des niveaux de ratios supérieurs aux minima réglementaires.

Cette forte capacité de génération de CET1 permet aux établissements de préparer la mise en place dans de bonnes conditions du mécanisme de TLAC (Total Loss Absorbing Capacity). Ainsi, les groupes Crédit Agricole, BPCE et Société Générale ont communiqué sur leur estimation du ratio TLAC sur la base des données au 30 juin 2017, déjà supérieur au minimum requis en 2019.

Ainsi, en présentant un ratio TLAC estimé à 21,9%, le groupe Société Générale souligne qu'il présente déjà un niveau de ratio supérieur aux exigences du FSB pour 2019.

Par ailleurs, avec un ratio TLAC estimé à 20%, le groupe BPCE annonce sa volonté d'émettre de la dette senior non-préférée pour un montant compris entre 1,5 et 3,5 milliards d'euro par an, sans avoir recours à la quotité forfaitaire de dette senior préférée, afin de continuer à respecter cette exigence.

De même, le groupe Crédit Agricole présente un ratio TLAC à 20,8% au 30 juin 2017, hors dette senior préférée éligible, alors même que le calcul réglementaire de ce ratio permet l'inclusion de cette (à hauteur de 2,5%).

Enfin, tous les établissements présentent également leur ratio de levier Bâle 3 sans mesures transitoires. Ces ratios traduisent un niveau supérieur au minimum réglementaire de 3% :

Ratio de levier (%)	30.06.2017	31.12.2016
Société Générale	4,2%	4,2%
BNP Paribas	4,2%	4,4%
BPCE	5,0%	5,0%
Crédit Agricole	5,8%	5,7%

### Une liquidité abondante et diversifiée

Les quatre principaux groupes bancaires français continuent de bénéficier d'une situation de liquidité favorable grâce notamment à leur base de dépôts, leurs réserves d'actifs éligibles auprès des banques centrales, leur capacité à sécuriser des émissions par des crédits immobiliers de qualité et la variété de leurs investisseurs.

Ainsi, alors qu'au 30 juin 2017, les émetteurs du groupe Crédit Agricole ont déjà émis sur

le marché l'équivalent de 24,1 milliards d'euro de dette (dont 58% émis par Crédit Agricole SA), les groupes Société Générale et BNP Paribas annoncent avoir déjà réalisé sur le semestre une part importante de leur programme total pour 2017, avec des proportions qui atteignent respectivement 69% et 90%.

Le groupe BPCE a même été au-delà de son programme initial : en levant 20,5 milliards d'euro de ressources à moyen-long terme au 30 juin 2017, il a déjà réalisé 102 % de son programme 2017 de 20 milliards d'euro.

Par ailleurs, tous les groupes communiquent sur des niveaux de ratios LCR (Liquidity Coverage Ratio) qui dépassent le minimum réglementaire en vigueur de 80% au 31 décembre 2017 :

- Société Générale : 129%
- BNP Paribas : 125%
- BPCE : > 110%
- Crédit Agricole : > 110%

Enfin, les banques continuent de renforcer leurs réserves de liquidité (968 milliards d'euro au total, contre 950 milliards d'euro au 31 décembre 2016), démontrant ainsi que leur besoin de refinancement court terme est totalement couvert et qu'elles disposent d'une marge de manœuvre de plus d'un an par rapport aux ressources de marché.

### Des perspectives encourageantes

En s'appuyant sur la qualité de leurs bilans et le dynamisme commercial de leurs métiers, les groupes bancaires français concluent le premier semestre sur une note positive et se placent dans la trajectoire de leurs plans fixés à moyen terme, malgré un environnement économique et financier toujours contrasté.

Si les groupes BPCE et Société Générale soulignent qu'ils anticipent déjà leurs prochains plans stratégiques qui seront présentés en novembre prochain, les groupes BNP Paribas et Crédit Agricole mettent activement en œuvre leurs plans de transformation 2020.

Parallèlement à l'exécution de son plan, le groupe BNP Paribas poursuit le renforcement de son système de contrôle interne et de conformité, et annonce la création d'une direction de l'Engagement d'Entreprise, dans le but de mener une politique ambitieuse d'engagement dans la société visant notamment à financer l'économie de manière éthique, favoriser le développement de ses collaborateurs, être un acteur engagé de la société et agir contre le changement climatique.

Grâce à une structure financière solide qui répond déjà aux exigences réglementaires futures, les groupes poursuivent leur stratégie d'adaptation et de transformation et démontrent la solidité d'un modèle bancaire universel tourné vers le client.

#### Méthodologie de l'analyse

KPMG a réalisé une analyse comparative des communiqués de presse et des slides investisseurs des principaux groupes bancaires français publiés au 30 juin 2017 : BNP Paribas, Société Générale, BPCE et Crédit Agricole.

Ces communiqués ont été publiés par les groupes bancaires aux dates suivantes :

- 28 juillet 2017 : BNP Paribas
- 2 août 2017 : Société Générale
- 1er août : BPCE / Natixis
- 3 août 2017 : Crédit Agricole

Contact :

[Fabrice Odent](#)

Associé

Responsable du Département Services financiers



---

[kpmg.fr/mediasocial](http://kpmg.fr/mediasocial)



Enoncé en matière de confidentialité | Mentions légales

Informatique et liberté : vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978) en envoyant un email à l'adresse suivante : [fr-kpmgfs@kpmg.fr](mailto:fr-kpmgfs@kpmg.fr).

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est une société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance au capital social de 5 497 100 euro. 775 726 417 RCS Nanterre. Siège social : Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense Cedex. KPMG S.A. est membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative (« KPMG International »), une entité de droit suisse. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.